

INFO SARTEC

SOCIÉTÉ DES AUTEURS DE RADIO, TÉLÉVISION ET CINÉMA

MOT DE LA PRÉSIDENTE

© PHOTO : ANNIE KMEYKO



On vit une période fascinante. Grâce au Web, nos œuvres peuvent plus que jamais entrer dans l'intimité du public. À l'heure et sur la plateforme qui lui conviennent. Elles peuvent prendre des formes nouvelles, ne plus être limitées à des durées préformatées, passer par-dessus la contrainte de plaisir à un diffuseur. Tout est possible. Et pour le moment, presque tout est permis.

Pour la SARTEC comme pour les autres associations d'artistes, il est primordial et urgent d'encadrer les pratiques de ce nouveau territoire. Chose difficile à faire dans un univers en constante évolution où les mauvaises habitudes se sont installées, la plupart du temps aux dépens des titulaires de droits.

Nous avons la chance au Québec d'avoir une industrie télévisuelle forte, originale et diversifiée. Cette expertise profite maintenant aux séries Web.

Nous sommes souvent perçus comme des empêcheurs de créer en rond. Ou plutôt, d'exploiter en rond. Qu'à cela ne tienne, nous continuons de travailler à apporter les lumières de la civilisation dans les contrées sauvages du Far Web. Les choses ne progressent certes pas au rythme que nous aimeraisons, mais on avance. Disons qu'on n'a pas

À la conquête du Far Web

encore franchi les Rocheuses, mais on a traversé le Mississippi. La dernière entente collective avec TVA pose certains jalons intéressants, nous avons négocié un accord de principe avec l'APFTQ qui devrait être entériné sous peu et les négociations se poursuivent avec Radio-Canada. Ces ententes sont expérimentales et de courte durée pour nous permettre d'ajuster le tir selon l'évolution des pratiques.

L'attrait de la nouveauté ne devrait toutefois pas nous faire oublier que c'est encore et toujours notre bonne vieille télévision qui exerce le plus d'influence sur la création de contenus. Ce n'est pas moi qui le dis mais bien Deloitte et son groupe d'analyse des tendances en technologies, médias et télécommunications. Selon leur étude, en 2011, la télévision demeure le super média avec 3,7 milliards de téléspectateurs à travers le monde qui consommeront cette année 140 milliards d'heures de télé de plus que l'an dernier. Le tout pour une augmentation des recettes publicitaires de 10 milliards de dollars. Des chiffres à donner le tournis et à faire réfléchir ceux qui prédisent depuis des années la mort prochaine de la télévision.

Nous avons la chance au Québec d'avoir une industrie télévisuelle forte, originale et diversifiée. Cette expertise profite maintenant aux séries Web. Les échanges entre les deux médias sont de plus en plus nombreux. Les œuvres voyagent d'une plateforme à l'autre et les frontières deviennent de plus en plus floues. Dans toute cette effervescence,

espérons que ce soient les meilleures façons de faire qui se transmettent d'un médium à l'autre et non les pires. □

SYLVIE LUSSIER

SOMMAIRE

- 2 Atelier de la SACD**
- 2 Au revoir !**
- 2 Avis de recherche**
- 2 Entente télévision**
- 2 Félicitations aux lauréats**
- 3 La culture et l'argent**
- 4 Bourse de carrière du CALQ**
- 4 Observatoire du documentaire**
- 5 Le pourfendeur... Michel Usereau**
- 7 Soutien à Jafar Panahi**
- 7 Votre régime d'assurance collective**
- 8 Jurys prix Gémeaux 2011**
- 8 L'Éloize de l'Artiste de l'Acadie**
- 8 Le projet de loi C-32**
- 8 Prix SARTEC**
- 9 Atelier Grand Nord**
- 9 Avis de la SODEC**
- 9 Nouveaux membres**
- 9 RIDM**
- 10 Projets acceptés**
- 11 État des négociations**
- 12 À vos claviers !**
- 13 Glamourama... Martin Petit**
- 14 Caveau-Théâtre des Trois-Pistoles**
- 14 Formation - RFAVQ**
- 15 Politique de la coproduction**
- 16 Chronique de la Caisse de la Culture**

FÉLICITATIONS ! À NOS MEMBRES

Xavier Dolan (scén. et réal.),

Les amours imaginaires,

- Film s'étant le plus illustré hors Québec,
Prix Jutra.

Halima Elkhatabi, *La tête contre le mur*,

- Mention Meilleure première ou deuxième œuvre documentaire, Prix Pierre et Yolande Perreault, RVCQ.

Carmen Garcia, German Gutierrez,

Pierre Falardeau,

- Meilleur documentaire, Prix Jutra.

Stéphane Lafleur (scén. et réal.),

En terrains connus,

- Prix CÉcuménique au forum du Festival de Berlin.

Ian Lauzon (scén.), *Piché entre ciel et terre*,

- Jutra – Billet d'or.

Louiselle Noël, *Ça tourne dans ma tête*,

- Meilleure œuvre franco-canadienne,

Prix TV5, RVCQ.

Denis Villeneuve (scén. et réal.), *Incendies*,

- Prix du Meilleur scénario, Meilleure réalisation et Meilleur film, Prix Jutra ;

- Prix de la Meilleure adaptation, Meilleure réalisation et Meilleur film, Prix Génie.

• TOP DIX DU CANADA 2010, SELON LE TIFF :

- Denis Côté (scén. et réal.), *Curling*

- Xavier Dolan (scén. et réal.),

Les amours imaginaires

- Catherine Martin (scén. et réal.),

Trois temps après la mort d'Anna

- Denis Villeneuve (scén. et réal.), *Incendies*

• TOP DOUZE DE LA DÉCENNIE SELON

LES LECTEURS DE PLAYBACK :

- François Boulay (scén.), Jean-Marc Vallée (scén. et réal.), 2. C.R.A.Z.Y. (2005)

- Denys Arcand (scén. et réal.), 4. *Les invasions barbares* (2003)

- Xavier Dolan (scén. et réal.),

10. *J'ai tué ma mère* (2009)

- Jacques Davidts (scén.), Denis Villeneuve (scén. et réal.), 12. *Polytechnique* (2009)

RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE COLLECTIVE APFTQ-SARTEC (TÉLÉVISION)

Un accord de principe est intervenu en mars dernier entre la SARTEC et l'APFTQ pour le renouvellement de l'entente collective en télévision, échue depuis le 28 février 2011.

Ratifiée par la suite par la SARTEC le 4 avril dernier et par l'APFTQ, incessamment, la nouvelle entente entrera en vigueur le 20 avril prochain.

AU REVOIR !

Monsieur Pierre Gauveau, 1922 - 2011.

AVIS DE RECHERCHE

Nous avons des redevances versées par les producteurs privés ainsi que des chèques de Radio-Canada pour les personnes suivantes : Succession Andrée Dufresne, Succession Florence Martel, Succession Marcelle Barthe, Succession Michel Robert, Émile Coderre, Claude D'Astous, André Desrochers, Léon Dewine, Jean-Marc Drouin, Jean Guillaume, Lyette Maynard, Guy Parent, Gema Sanchez, Marie T. Daoust, Taib Soufi, Najwa Tlili.

Enfin, la Commission du droit d'auteur nous a demandé d'agir comme fiduciaire des droits qu'elle a fixés pour l'utilisation d'extraits d'œuvres de Raymond Guérin produites par la SRC.

Si vous connaissez l'une ou l'autre de ces personnes, communiquez avec Diane Archambault au (514) 526-9196.

ATELIER MULTIDISCIPLINAIRE SACD

Un projet, trois feed-back 2011

Cet Atelier donne l'occasion à un créateur — chorégraphe, scénariste, dramaturge, réalisateur, metteur en scène, humoriste, auteur des arts du cirque — de passer une demi-journée avec trois auteurs expérimentés, de discipline différente, qui réagiront au projet qu'il a soumis.

Pour cette troisième édition, la SACD a décidé de proposer l'Atelier aux créateurs, membres ou pas de la société. Ils pourront ainsi bénéficier de l'expérience d'une metteure en scène, Martine BEAULNE, d'un dramaturge, Normand CHAURETTE, d'un scénariste, Pierre-Yves BERNARD, d'un chorégraphe, Paul-André FORTIER et d'un réalisateur, Jean BEAUDRY.

L'Atelier sera offert à quatre reprises à quatre auteurs différents, les lundi 02 mai, mardi 03 mai, lundi 09 mai et mardi 10 mai 2011.

Les projets parvenus à la première version devront parvenir à la SACD au plus tard le jeudi 21 avril 2011.

Pour plus d'information :

www.sacd.ca/fr/ateliers.html

[AVRIL 2011]

INFO SARTEC

SOCIÉTÉ DES AUTEURS DE RADIO, TÉLÉVISION ET CINÉMA

L'Info-SARTEC est publié par la SARTEC dont les bureaux sont situés au :

1229, rue Panet
Montréal, (Québec) H2L 2Y6
Téléphone : 514 526-9196
Télécopieur : 514 526-4124
information@sartec.qc.ca
www.sartec.qc.ca

La SARTEC défend les intérêts de ses membres dans le secteur audiovisuel (cinéma, télévision, radio) et est signataire d'ententes collectives avec Radio-Canada, Télé-Québec, TQS-Point final, TVA, TVOntario, TV5, Carrefour, l'ONF et l'APFTQ.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENTE

Sylvie Lussier

VICE-PRÉSIDENT

Mario Bolduc

TRÉSORIÈRE

Louise Pelletier

SECRÉTAIRE

Joanne Arseneau

ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES

Michelle Allen

Geneviève Lefebvre

Mathieu Plante

Marc Roberge

Luc Thériault, délégué des régions

SECRÉTARIAT

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Yves Légaré

DIRECTRICE ADJOINTE

Valérie Dandurand

CONSEILLERS EN RELATIONS DE TRAVAIL

Suzanne Lacoursière

Mathieu Poirier

SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

Odette Larin

ADMINISTRATRICE

Diane Archambault

ADJOINTE ADMINISTRATIVE

Micheline Giroux

COMMIS À L'ENTRÉE DE DONNÉES

Mireille Lagacé

COMMIS DE BUREAU

David Ouellet

RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS

Manon Gagnon

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MONTAGE

M.-Josée Morin

IMPRESSION

Imprimerie EXPRESSART Inc.

APPELS À FRAIS VIRÉS

Les membres hors Montréal ne doivent pas hésiter à faire virer leurs frais d'interurbain pour communiquer avec la SARTEC.



La culture et l'argent

Money talks, comme disent les Chinois. Chacun d'entre nous a un rapport différent, si-nueux, secret et plus ou moins tordu avec l'argent. Surtout lorsqu'il s'agit du nôtre ! C'est que, dans notre société à fort relent judéo-chrétien, nous n'avons pas été élevés à parler de nos sous. À vrai dire, parler de sexe était finalement beaucoup plus facile et mieux vu que de demander à la future femme (ou homme) de ses jours, ou de sa nuit : « Et, toi, tes RÉER, ça va ? »

Bref, l'argent de nos revenus passés, présents et à venir, l'argent à dépenser, à thésauriser, à emprunter, à spéculer, à perdre ou à gagner, tout cet argent fait partie de nos vies, que ça nous plaise ou non.

C'est la première institution financière AU MONDE qui s'occupe en priorité des artistes.

On comprend mieux pourquoi une foultitude d'institutions financières, de banques, de trusts, de fiducies ont vu le jour pour répondre à tous nos besoins financiers. Parmi elles, il y en a une qui se démarque, ici comme ailleurs : c'est le mouvement coopératif. Chez nous, ça s'appelle Desjardins. Comme ça existe depuis déjà plus de 100 ans, c'est comme la bière Molson, ça fait partie du paysage comme le nez dans la figure.

Mais le 2 mai 1994, une sorte de petite révolution a eu lieu dans la grande famille Desjardins : la création d'un drôle de mouton, celui d'une caisse d'économie entièrement dédiée aux artistes. Ça s'appelait au départ Caisse d'économie Desjardins de la Culture et ça s'appelle maintenant la Caisse de la Culture. C'est la première institution financière AU MONDE qui s'occupe en priorité des artistes. 95 % des membres de la Caisse de la Culture sont des travailleurs autonomes. La Caisse compte actuellement 5 412 membres, dont 1 310 entreprises, allant des plus petites troupes à des institutions comme la Compagnie Marie Chouinard, le Théâtre de Quat'Sous, la Société des arts technologiques. La Caisse de la Culture connaît donc très bien la réalité financière des artistes, les montagnes russes de leurs revenus, ainsi que leurs difficultés, dans d'autres institutions plus *three-piece suit*, d'obtenir des prêts hypothécaires ou des marges de crédits à des taux décents.

Or, même si certains en doutent, les *artistes* sont du vrai monde, avec des chums, des blondes, des goûts de s'acheter une maison, de partir en voyage, de faire ou d'élever des enfants, de penser à plus tard quand viendra le temps de piger dans leur vieux gagné.

C'est pour eux, pour nous, que la Caisse de la Culture existe. La Caisse prête aux artistes, finance l'achat de leur maison, gère leur crédit. Qui donc a dit que les artistes étaient des poules pas de tête quand il est question d'argent, qu'ils n'étaient pas fiables en affaire, le nez dans les nuages ? La Caisse de la Culture a des prêts en cours pour 151 millions de dollars et un taux de mauvaise créance tellement bas avec le travailleur autonome du milieu artistique qu'il fait l'envie de tout le Mouvement Desjardins !

Bon, assez parlé de prêt, il n'y a pas que ça dans la vie ; il y a aussi l'épargne... pour parer aux coups durs, bâtir l'avenir, préparer la retraite. Pour nous, membres SARTEC, la Caisse

La Caisse de la Culture est notre caisse.

La culture et l'argent

La culture et l'argent
Suite de la page 3

s'occupe d'ailleurs déjà de notre RÉER collectif, comme elle le fait pour les RÉER collectifs de l'Office national du film du Canada, de la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec, de l'Union des écrivaines et des écrivains, de l'UQAM, de Copibec et du Festival de théâtre des Amériques – FTA. Sur un plan plus personnel, la Caisse nous propose RÉER, CELI, fonds communs, etc., par le biais de conseillers financiers et de planificateurs... Ils sont une trentaine à s'occuper de nous, et, j'insiste, à très bien s'occuper de nous ! La voix désincarnée qui dit : « Votre appel est important pour nous », il n'y en a pas à la Caisse de la Culture.

Plus nous serons nombreux à adhérer à la Caisse, plus elle sera solide. Et plus elle sera solide, plus elle sera rentable. C'est ce qu'on appelle le théorème de la saucisse Hygrade... De 2004 à 2010, le nombre de membres est passé de 3630 à 5402, l'actif de 79 à 159 millions, et le volume d'affaires, de 203 à 327 millions de dollars. La Caisse de la Culture, qui est jusqu'à preuve du contraire la plus jeune du Mouvement Desjardins, est en pleine croissance.

**Il s'agit d'une trentaine à s'occuper de nous, et, j'insiste, à très bien s'occuper de nous !
La voix désincarnée qui dit : « Votre appel est important pour nous », il n'y en a pas à la Caisse de la Culture.**

Et qui dit croissance, dit plus de ristournes qui sont directement réinjectées dans la communauté artistique. En quatre ans, la Caisse a ainsi retourné dans le milieu artistique la somme de 475 000 \$. Et cette année, le fonds de soutien prévoit verser un autre 150 000 \$. Pour plusieurs, c'est parfois le petit coup de pouce qui va faire la différence. Des exemples ? Cet argent a été versé à des organismes et des projets comme : l'Opération Claude Robinson, la Fondation des artistes, Carte Première, Jazz en rafale, le Prix de la relève — Caisse de la Culture du Conseil des arts de Montréal ; des bourses ont été données au Conservatoire d'art dramatique, à l'École nationale de théâtre, à Espace Verre, à l'École supérieure de théâtre de l'UQAM.

La Caisse de la Culture est notre caisse. Ce sont les artistes qui en ont été les instigateurs, ce sont en majorité des artistes qui siègent à son conseil d'administration et qui composent son conseil de surveillance, ce sont des artistes et leurs proches qui en sont les membres. Pour une fois qu'on a la chance de s'occuper nous-mêmes de nos affaires, on serait bien mal avisé de s'en passer.

Marc Grégoire

Membre du conseil d'administration de la Caisse de la Culture
Président sortant de la SARTEC

BOURSE DE CARRIÈRE DE 100 000 \$ POUR LES SCÉNARISTES ET LES RÉALISATEURS

La ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, madame Christine St-Pierre, a annoncé en février dernier qu'une bourse de carrière de 100 000 \$ sera désormais attribuée annuellement par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) à des scénaristes et/ou des réalisateurs œuvrant dans le domaine du cinéma dont « les œuvres ont contribué de façon remarquable à l'enrichissement et à l'originalité de la cinématographie québécoise ».

Pour être admissible, vous devez avoir plus de 20 ans de pratique professionnelle. Les bourses seront attribuées par un jury constitué de pairs.

Vous avez jusqu'au **15 octobre 2011** pour faire une demande de bourse de carrière en cinéma.

Vous trouverez tous les détails sur le site Web du CALQ à : www.calq.gouv.qc.ca/artistes/carriere.htm

DOCUMENTAIRE ET PLATEFORMES NUMÉRIQUES OBSERVATOIRE DU DOCUMENTAIRE

L'Observatoire du documentaire a récemment publié l'étude intitulée *Le documentaire et les plateformes numériques, portrait d'un écosystème en pleine mutation*. Le lien vers une cinquantaine de documentaires créés pour les plateformes numériques, une vingtaine de plateformes dédiées à la distribution du documentaire, des références pour la formation : cette étude est un outil concret de réflexion et d'inspiration pour la profession.

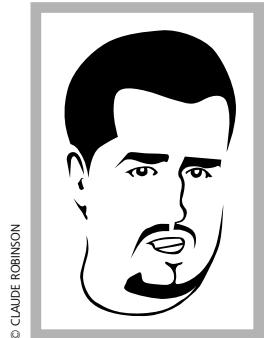
« Nous avons cherché à capter une image en mouvement des modes de création, de production et de diffusion du documentaire dans l'environnement actuel des plateformes numériques. Cet instantané, dans un univers en évolution rapide, permet de dégager des pistes de réflexion pour l'avenir qui incitent à la fois à l'enthousiaste et à la vigilance. » (Nathalie Barton, présidente de l'Observatoire du documentaire)

Pour lire le communiqué ou télécharger l'étude :
www.obsdoc.ca

dir@obsdoc.ca | www.obsdoc.ca | Facebook

Le pourfendeur de l'insécurité linguistique des Québécois

PAR MATHIEU PLANTE



© CLAUDE ROBINSON

Contrairement à beaucoup de linguistes et autres professionnels de la langue, Michel Usereau est tout sauf un puriste. Dans une chronique mensuelle que publie chaque mois *L'Aut' Journal*, il s'attaque plutôt au complexe d'infériorité linguistique des Québécois. Je l'ai rencontré chez lui pour lui poser quelques questions...

Peux-tu d'abord nous décrire un peu ton parcours, Michel ?

— Après un bac et une maîtrise en linguistique, j'ai enseigné le français à des immigrants adultes et je suis maintenant conseiller en développement pédagogique. Notre équipe crée les outils pédagogiques utilisés par les profs pour enseigner à ces nouveaux arrivants. Je suis aussi chargé de cours en enseignement du français langue seconde.

Je fais aussi un doctorat en sociolinguistique. Là, on ne s'intéresse pas seulement à la langue comme simple système, mais à tous les jugements que les gens peuvent porter sur la langue et l'imagination linguistique que les gens développent. La langue peut malheureusement servir à juger les autres de façon expéditive, à nous positionner sur l'échelle sociale, et aussi à nous positionner par rapport aux autres francophones – notamment la France. On se penche donc sur tout ce qui est social dans la langue.

Peux-tu me raconter l'histoire de la langue française en deux minutes, top chrono ?

— On pourrait dire que c'est l'histoire d'une langue d'abord plutôt libre, que la monarchie centralisée s'est tout à coup donné le pouvoir de codifier et d'uniformiser à outrance par la création entre autres de l'Académie française au 17^e siècle. Dans la foulée de la création d'un état ultracentralisé, on voulait dire aux gens comment parler : une France, une langue. Dans cette optique-là, tout ce qui était

différent allait être mal vu. Pour les grammairiens de cette époque, dont Vaugelas, ce qui détermine les règles de la langue, c'est l'usage, ce qui est très bien. Mais le problème, c'est qu'il dit clairement s'inspirer de l'usage de *la partie la plus saine de la cour*. C'est donc à partir de ce moment-là une infime minorité qui va décider de ce qui se dit et de ce qui ne se dit pas. On a alors construit une image de la langue assez loin de la réalité, et on a développé un complexe d'infériorité dans le peuple. Avec la révolution, tout ça a empiré : la langue unique était considérée comme nécessaire à l'égalité des citoyens et à la construction de l'État.

Est ensuite arrivée l'instruction obligatoire. L'écrit a pris beaucoup de place avec ses formes plus contraintes et a supplanté l'oral comme forme de référence dans la tête d'un paquet de gens. On a fini par croire que la langue vient de l'écrit alors que c'est exactement le contraire. Tout à coup, tout ce qui s'écarte de la langue écrite est vu comme péché. D'ailleurs, l'emploi du terme *faute* rappelle énormément la religion. La langue principalement orale a donc été tout à coup dans l'ombre de l'écrit. L'écrit est censé être une partie marginale de la langue, mais en français il prend toute la place. C'est pour ça que tout le monde affirme qu'on fait le féminin d'un adjectif en ajoutant un E, alors que c'est faux : si on oublie l'orthographe pour se pencher sur la prononciation, on se rend compte que pour former le féminin de gros, prononcé [gro], c'est un S qu'on ajoute à l'oral!



Michel Usereau

Le pourfendeur de l'insécurité linguistique des Québécois

Suite de la page 5

Pour ce qui est du Québec, avec la conquête des Anglais en Nouvelle-France, le français perd soudainement son statut légal. Dans les années qui ont suivi, on a revendiqué notre droit de parler français. On a pogné l'air bête quand les Anglais ont déclaré qu'on ne parlait pas vraiment français, mais le « French Canadian Patois ». On a voulu se défendre et parler comme des vrais Français. Dans ce contexte se développe alors une insécurité linguistique dans le peuple québécois. On a peur que ce qu'on dit ne soit pas bon, pas accepté. Pourtant, linguistiquement, il n'y a rien qui caractérise intrinsèquement une forme linguistique correcte, sinon le fait qu'on la considère correcte. Et quand on souffre d'insécurité linguistique, tout ce qui vient de chez soi est considéré incorrect, sur le simple critère de son origine. C'est une forme de discrimination, en fait. Envers nous-mêmes. Pourquoi on s'acharne contre « la job » québécoise, mais qu'on accueille « le job » français à bras ouverts ? Parce que « la job », vu que ça vient de chez nous, c'est automatiquement incorrect.

Pourquoi on s'acharne contre « la job » québécoise, mais qu'on accueille « le job » français à bras ouverts ? Parce que « la job », vu que ça vient de chez nous, c'est automatiquement incorrect.

Est-ce qu'on est les seuls au monde à avoir cette insécurité linguistique ?

— Dans toutes les cultures, les gens portent des jugements de valeur sur la façon de parler des autres, ce sentiment existe un peu partout à différents degrés. Mais le français est vraiment en tête de file. Les Américains au contraire, comme ils sont plus nombreux et plus puissants, ne souffrent pas de ce complexe d'infériorité. Les Brésiliens n'ont aucune honte à parler leur forme différente de portugais. En Italie, les dialectes régionaux sont encore forts et respectés ; même l'italien standard a ses variantes régionales, il n'y a jamais eu cette centralisation excessive, et les différences sont reconnues. Dans le monde anglophone, ce n'est jamais arrivé non plus. Il n'existe pas d'Académie de la langue anglaise. Une des forces de cette langue vient au contraire du fait que les emprunts et l'innovation en général sont bien acceptés.

Ta vision très particulière détonne avec la position habituelle des linguistes qui sont généralement des puristes.

— Mais j'ai au moins un point en commun avec les linguistes qui ne partagent pas mon point de vue : on veut tous que cette langue continue d'exister, parce que c'est la nôtre, qu'on l'aime et qu'on aime la diversité. Là où on diverge par contre, c'est que la diversité, je la reconnais partout où elle se manifeste. Je ne suis pas pour la différence à tout prix non plus : je suis simplement pour le respect de ce qui existe, et pour le respect du jugement des communautés linguistiques sur leur propre langue. Je ne veux pas que nos références spécifiques soient forcées à disparaître au nom d'une idéologie d'uniformisation basée sur les usages européens. La phrase qui est standard au Québec n'est pas la même que celle qui est standard en France. Je veux qu'on reconnaissse notre droit à parler comme on parle, sans être jugés selon des règles qui viennent de l'extérieur. Ce qui est fondamental pour moi, c'est le respect des peuples et de la langue qu'ils veulent bien parler.

On dit souvent que le français est menacé par l'invasion de l'anglais. C'est quoi ta position sur les anglicismes et sur la structure anglaise qui envahit le Français ?

— Déjà, de choisir le mot *invasion*, c'est orienter le discours en disant que ce qui se passe est nécessairement quelque chose de mauvais. Dans l'histoire, toutes les langues se sont dévergondées et ont folâtré avec leurs voisines. Le français a beaucoup prêté de mots à l'anglais, qui est devenu la langue la plus puissante du monde. Si l'emprunt est une mauvaise chose, on voit mal comment ça a pu nuire à l'anglais. Pourquoi en serait-il autrement pour le français ?

On ne parle plus de nos jours de pureté de la race, parce que c'est un concept raciste, dépassé et sans fondement scientifique, mais on parle malheureusement encore de pureté de la langue, alors que pour moi, c'est scientifiquement aussi indéfendable.

Que *bain-tourbillon*, *aller sous presse*, *briser un contrat* ou à l'effet que soient ou non des anglicismes, ça n'a aucune espèce d'importance. Ce qui est important, c'est le sentiment linguistique qui est associé à ces mots ou locutions. S'ils sont perçus comme appartenant à la langue formelle par les Québécois, ils doivent être traités comme tels et inclus dans les dictionnaires. Quand le linguiste Lionel Meney s'attaque au français québécois en disant que les faux-amis (un type d'anglicismes) « sont rarement sentis pour ce qu'ils sont par de nombreux locuteurs québécois », il sous-entend qu'il faudrait les éliminer. Sauf que, bien malgré lui, ses propos confirment une réalité : ces usages font bel et bien partie de la norme du français québécois dont il nie pourtant l'existence.

On ne décrit pas un mot par son histoire, mais par l'observation de l'usage qui en est fait. C'est ça, respecter l'usage. Quand on appelle un mot « un anglicisme », on fait de l'archéologie. Plus l'insécurité linguistique est forte, plus on fait de l'archéologie. Au Québec, on en fait



RAPPEL

VOTRE RÉGIME D'ASSURANCE COLLECTIVE

à en virer fous. Si les Québécois sentent intuitivement que *bain-tourbillon, aller sous presse, briser un contrat ou à l'effet que* relèvent du standard, alors ça relève du standard, un point c'est tout.

En français, les institutions, les dictionnaires et les grammaires, plutôt que de décrire la langue par ses usages et ses différents registres, sont souvent comme une haute Cour supérieure qui accepte ou non des mots et des structures. On retrouve ça un peu dans toutes les langues, mais en français c'est vraiment exacerbé. Il y a plein d'usages dans la langue courante, familière ou formelle, qui ne sont pas acceptés. Comme si, pour être adoptés par une population, les mots avaient besoin de l'accord de spécialistes se comportant comme des monarques. Les spécialistes sont censés être soumis à la langue, pas l'inverse. Les puristes glorifient un âge d'or du français qui n'a jamais existé, et en mettant ainsi la langue dans un musée, on oublie qu'elle vit principalement de son renouvellement. Le français a donc tendance à se scléroser, à se momifier.

Dans l'histoire, toutes les langues se sont dévergondées et ont folâtré avec leurs voisines.

On dit souvent que le français est une belle langue, une langue superbe comme disait Yves Duteil dans sa chanson. Mais, c'est-tu vraiment le cas ?

— Que le français est nécessairement une belle langue, ça n'a aucun fondement linguistique. C'est simplement une campagne de marketing – d'ailleurs assez mal ciblée, parce qu'à part quelques amateurs, les gens n'apprennent pas une langue parce qu'elle est belle.

Y'a rien, strictement rien dans les règles de la langue française qui justifie de dire que le français est plus beau ou plus précis qu'une autre langue. C'est simplement une campagne d'image. Ce n'est pas le français qui est beau, c'est le langage humain qui est fascinant. De dire qu'une langue est plus belle que les autres, c'est tout simplement un jugement social basé sur la perception qu'on a du peuple qui la parle. Si le joul était parlé par les gens au pouvoir et qu'il était valorisé politiquement, on le trouverait beau : « On va-tu au restaurant ? » serait perçu comme le summum du raffinement, devant « Va-t-on au restaurant ? », qui serait vu comme médiocre si c'était l'usage d'une frange de la francophonie qu'on estime moins. Tout ça est interchangeable.

Merci Michel. Si tu veux bien, la prochaine fois on va parler de la réforme orthographique. J'invite en attendant tout le monde à lire tes nombreux articles sur le site internet de L'Aut' Journal. ☺

Les membres dont la moyenne des revenus SARTEC des trois dernières années est supérieure à 15 000 \$ bénéficient automatiquement de notre régime complet d'assurance collective (vie – invalidité – maladie). Des précisions sur les différentes protections offertes figurent sur le site de la SARTEC www.sartec.qc.ca.

Aux fins de l'**assurance médicaments**, ces membres ne sont pas couverts par la RAMQ, mais par le régime SARTEC et c'est à notre assureur, Desjardins Sécurité financière, qu'ils doivent réclamer le remboursement de leurs médicaments. L'inscription à notre régime est automatique pour le membre dès que la moyenne de ses revenus atteint 15 000 \$. Les membres nouvellement inscrits sont cependant avisés de leur admissibilité à notre régime et doivent alors se désinscrire de la RAMQ, le cas échéant.

Si ces membres ont conjoint ou enfant, ils doivent aussi les inscrire au régime SARTEC (à moins que conjoint ou enfant ne soient déjà inscrits à un autre régime d'assurance collective).

Le coût de l'inscription individuelle du membre est assumé par les 2,5 % prélevés sur les cachets SARTEC et par une partie de la contribution des producteurs. L'adhésion au **plan familial ou monoparental** doit cependant être **défrayée en sus** par le membre.

Pour toute information supplémentaire, communiquez avec Odette Larin au 514 526-9196. ☺

Soutien à Jafar Panahi et Mohammad Rasoulov

Amnesty International Canada, Human Rights Watch, PEN Québec, PEN Canada, CJFE, DGC, ARHQ, PWAC, WGC et la SARTEC ont fait parvenir, le 31 janvier dernier, une lettre adressée au ministre des Affaires étrangères et du Commerce internationale, Lawrence Cannon, pour signifier leur inquiétude et leur grande préoccupation à la suite de l'incarcération du scénariste, réalisateur et producteur Jafar Panahi et de son collègue, Mohammad Rasoulov. Les dix associations d'artistes et de droits et liberté ont alors demandé au gouvernement du Canada de dénoncer vivement le traitement à la fois trop sévère et totalement injustifié qui frappe les deux cinéastes iraniens.

Le 20 décembre 2010, la Cour révolutionnaire a déclaré Jafar Panahi coupable de « collusion avec l'intention de commettre des crimes contre la sécurité nationale du pays, et de propagande contre la République islamique ». Il fut condamné à six ans de détention à la prison Evin, en plus de se voir retirer, pour une période de vingt ans, le droit de réaliser des films, de rédiger des scénarios, d'accorder des entrevues et de quitter l'Iran. Mohammad Rasoulov s'est lui aussi vu imposer une sentences similaires.

Un appel à la mobilisation a été lancé à travers le monde pour exiger la levée de cette condamnation.

Signez la pétition en soutien à Jafar Panahi en ligne : www.ipetitions.com/petition/solidarite-jafar-panahi/

Regard sur le court métrage au Saguenay

Prix Meilleur scénario accompagné d'une bourse de 1 000\$ de la SARTEC

Pierre-Luc Lafontaine, *Lumière dans la nuit*

Le Festival Regard sur le court métrage au Saguenay s'est tenu du 9 au 13 mars derniers. À cette occasion, la SARTEC a offert une bourse de 1 000 \$ au Meilleur scénario de langue française d'ici pour une quatrième année consécutive. Le jury composé du réalisateur Alain Corneau, de la productrice Féline Frappier, du programmeur Laurent Guerrier et du scénariste-réalisateur Simon-Olivier Fecteau, a décerné le prix du meilleur scénario à Pierre-Luc Lafontaine pour son court métrage : *Lumière dans la nuit*.

www.regardsurlecourt.com

TOUTES NOS FÉLICITATIONS !

NOUVEAU PRIX

L'Éloize de l'Artiste de l'Acadie du Québec

L'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB), en collaboration avec la Commission permanente de concertation entre l'Acadie et le Québec, décernera un tout nouveau prix lors de la Soirée des Éloizes 2012.

L'Éloize de l'Artiste de l'Acadie du Québec sera remise à un.e artiste québécois.e qui s'identifie ou qui contribue et s'intéresse à la culture acadienne. L'artiste doit œuvrer en français dans une ou plusieurs disciplines artistiques (arts visuels, arts médiatiques, danse, littérature, musique ou théâtre) et doit avoir créé et/ou présenté une œuvre ou une prestation au Québec au cours de la période couverte par les prix Éloizes, soit entre le 1^{er} octobre 2009 et le 30 juin 2011.

Depuis 1998, l'AAAPNB produit la Soirée des Éloizes, une vitrine multidisciplinaire unique qui met de l'avant toute l'effervescence de la pratique artistique en Acadie.

Vous trouverez plus d'information au sujet des critères de professionnalisme et d'excellence des Éloizes en visitant le site Web de l'AAAPNB au www.aaapnb.ca

Vous êtes également invité.e.s à communiquer avec le bureau de l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick à l'adresse :

- yannick.mainville@aaapnb.ca ou
- par téléphone au numéro 506 852-3313.



26^e GALA DES PRIX GÉMEAUX
TÉLÉVISION | INTERNET ET NOUVEAUX MÉDIAS

RAPPEL – JURYS PRIX GÉMEAUX 2011

JURY DE MISE EN NOMINATION

La sélection des finalistes des 26^{es} prix Gémeaux, un rendez-vous incontournable !

Venez nous appuyer en apportant votre importante collaboration au processus de sélection des prix Gémeaux. Profitez de ce privilège pour adhérer au mandat d'excellence des prix Gémeaux qui perpétue depuis 25 ans la tenue d'une manifestation où prime la reconnaissance des pairs. Voilà pourquoi votre participation est essentielle. C'est grâce à votre contribution et à celle de tous les membres que nous formerons les meilleurs jurys. Les jurys de mise en nomination se dérouleront en mai. Le point culminant que représentent les délibérations (une demi-journée), auront lieu le samedi 28 mai 2011.

Notez dès maintenant ce rendez-vous à votre agenda.

Pour vous inscrire, vous n'avez qu'à cliquer sur le lien suivant inscription.prixgemeaux.ca/jury et à remplir le formulaire.

L'envoi des DVD aux membres des jurys de mise en nomination* se fera à compter du 2 mai 2011. La rencontre pour les délibérations aura lieu à l'UQAM le samedi 28 mai 2011, de 9 h à 13 h.

Merci !

L'Équipe des prix Gémeaux

***JURY DE MISE EN NOMINATION** Chaque membre d'un jury de mise en nomination reçoit et visionne en entier les DVD de toutes les émissions inscrites dans la catégorie qu'il juge. Dans une catégorie de prix où deux comités de présélection ont eu lieu, un jury de mise en nomination doit être formé et se composer d'au moins un membre issu de chacun de ces comités. Après les visionnements, les jurés de mise en nomination se rencontrent pour choisir les émissions et candidatures qui méritent une mise en nomination. Les discussions seront menées par un président de jury, nommé par l'Académie, qui a droit de vote au même titre que les autres jurés. Les jurys de mise en nomination déterminent les finalistes dans toutes les catégories de prix.

Académie canadienne du cinéma et de la télévision (ACCT)
tél. : 514 849-7448 poste 28 | evenements.acct.ca/

Le projet de loi C-32

Le projet de loi C-32 est mort au feuilleton à la suite du déclenchement des élections. Temporairement, car un nouveau projet de modernisation de la *Loi sur le droit d'auteur* sera présenté par le prochain gouvernement. Il sera alors important de s'assurer que les créateurs soient reconnus à leur juste valeur. Nous vous invitons à consulter régulièrement le site de Culture équitable pour rester informer.

www.cultureequitable.org

Les inscriptions sont officiellement ouvertes !

Il est présentement temps d'inscrire votre film en vue de la prochaine édition du festival, qui se tiendra du 9 au 20 novembre 2011.

Pour tous les détails sur la façon d'inscrire un film, consultez notre plateforme d'inscriptions.

www.ridm.qc.ca

La date limite pour soumettre un film est le **30 juin 2011**.



AVIS À LA CLIENTÈLE

La SODEC nous a informé par voie de communiqué que les programmes d'aide en scénarisation, production, promotion/diffusion et Jeunes créateurs de la SODEC pour l'exercice financier 2011-2012, sont maintenant disponibles sur leur site Web. Certaines modifications dans les programmes ont été apportées, entre autres :

■ Programme d'aide aux jeunes créateurs :

Volet 3 – Aide à la distribution et aux projets spéciaux :

Ce volet est aboli dans le programme d'aide aux jeunes créateurs. Dorénavant les demandes de mise en marché pour des œuvres de jeunes créateurs pourront être soumises dans le programme d'aide en promotion/diffusion de la Sodec.

■ Programme d'aide en promotion/diffusion :

La Sodec pourra recevoir des demandes d'aide financière pour des productions scénarisées, réalisées et produites par de jeunes créateurs âgés de 18 à 35 ans.

- Ajout d'un nouveau volet pour une aide annuelle à la mise en marché (volet 1,1,1)
- Ajout dans l'aide au tirage de copie des frais de copies numériques de distribution (*Digital cinema package – DCP*).
- Ajout sur une base temporaire d'un an d'une aide aux distributeurs pour des frais de matrice de distribution numérique (*Digital cinema distribution master – DCDM*).

■ Programme d'aide en scénarisation

Volet 1- Aide sélective aux scénaristes et scénaristes réalisateurs : La période de référence dans les conditions particulières est passée de 5 à 8 ans.

N.B. : Seuls les formulaires mis à jour et disponibles sur le site internet de la SODEC pour les différents programmes d'aide de la direction du cinéma et production télévisuelle seront acceptés pour fin d'admissibilité.

www.sodec.qc.ca | info@sodec.gouv.qc.ca

NOUVEAUX MEMBRES

Depuis notre dernier numéro (décembre 2010), nous comptons les nouveaux membres suivants :

- Mikaël Archambault
- Dominic Arpin
- Connie Bancel
- Jacques E. Bouchard
- Stéphan Bureau
- Érik Cimon
- Jean-Marie Corbeil
- Jacques Côté
- Louise Danis
- Xavier Dolan
- Yvan Dubuc
- Halima Elkhatab
- Pascal Lafond
- Stéphanie Lasnier
- Émilie Gauvin
- Étienne Godin
- Pascal Henrard
- Denis Houle
- Isabelle Hubert
- Pierre Huet
- Anthony Kavanagh
- Nicole Keebler
- Marie-Andrée Labbé
- Caroline Labrèche
- Marie-Pascale Laurencelle
- Monique Leblanc
- Steeve Léonard
- Micheline Marchand
- Natalie Marshall
- Benoit Normand
- Maya Ombasic
- Sébastien Ouellet
- Clyde Paquin
- Catherine Paré
- François-Étienne Paré
- Denyse Payette
- Julien Pelletier
- Carole Poliquin
- Sébastien Ravary
- Geneviève Rioux
- Michèle Rouleau
- Annie St-Pierre
- Alexandre Villeneuve
- Mike Ward

Membres associés

- Martin Langlois
- Yanick Rose
- Gaël D'Ynglemare
- Martin Michaud
- Mathieu Roy
- Michael Ramsey

SODEC

ATELIER GRAND NORD 2011 – HUITIÈME ÉDITION

Du 29 janvier au 6 février 2011, se tenait la huitième édition de l'ATELIER GRAND NORD organisé par la SODEC au Château Montebello en Outaouais au cours duquel des scénaristes ont été invités à peaufiner l'écriture de leur scénario de long métrage en bénéficiant des conseils de scénaristes consultants de la Francophonie.

Les scénaristes et scénarios du Québec retenus étaient :

- Jean-François Asselin – *Mal élevé*
- Mathieu Denis – *La part du feu*
- Denis Langlois – *Michel et Sylvie*
- Cynthia Tremblay – *De guerre lasse*
- Benoit Pilon et Ken Scott agissaient à titre de scénaristes consultants québécois. Les séances plénières étaient animées par le scénariste Mario Bolduc.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le communiqué de la SODEC à l'adresse suivante : www.sodec.gouv.qc.ca

Projets acceptés

TÉLÉFILM CANADA

Premier dépôt de l'année 2011-2012 – volet sélectif

- *Esimésac*, Drame fantastique scénarisé par Fred Pellerin et réalisé par Luc Picard
- *Inch'Allah*, Coproduction Canada-France (majoritaire Canada). Drame scénarisé et réalisé par Anaïs Barbeau-Lavalette
- *Komona*, Drame scénarisé et réalisé par Kim Nguyen
- *Laurence Anyways*, Coproduction Canada-France (majoritaire Canada). Drame, scénarisé et réalisé par Xavier Dolan
- *Le Torrent*, Drame, scénarisé et réalisé par Simon Lavoie, et tiré de l'œuvre célèbre d'Anne Hébert
- *Liverpool*, Comédie romantique scénarisée et réalisée par Manon Briand.
- *Magasin des suicides*, Coproduction Canada-France (majoritaire France). Film d'animation scénarisé et réalisé par Patrice Leconte
- *Pee Wee*, Film familial scénarisé par Emmanuel Joly, Martin Bouchard et Jean-Sébastien Poirier et réalisé par Éric Tessier.
- *Projet Omerta*, Thriller policier scénarisé et réalisé par Luc Dionne.
- *Roche Papier Ciseaux*, Suspense scénarisé par André Guiluni et Yan Lanouette-Turgeon et réalisé par Yan Lanouette-Turgeon
- *Tout ce que tu possèdes*, Drame scénarisé et réalisé par Bernard Émond

SODEC

Programme d'aide à la production cinématographique

Année 2010-2011

Aide sélective en production – Long métrage de fiction, secteur indépendant

- *Arwad*, écrit et réalisé par Samer Najari
- *L'incrédule*, écrit, réalisé et produit par Federico Hidalgo
- *Les mains dans les poches*, écrit, réalisé et produit par Simon Galiero
- *Ressac*, écrit, réalisé et produit par Pascale Ferland

Documentaire, moyen et long métrage, œuvre unique

- *À Saint-Henri, le 26 août*, Shannon Walsh
- *Arme à quatre roues*, Marie Nadeau
- *Enfant terroriste*, Yves Langlois
- *From Famine to Freedom*, Brian McKenna
- *Musique X*, Magnus Isacsson

- *Nom de code : Poilus d'Alaska*, Marc Jampolsky
- *Tango's Revenge*, Francine Pelletier
- *26 lettres et un Philosophe*, Suzy Cohen
- *Les Ailes de Johnny May*, Marc Fafard
- *Bleue*, Joseph Hillel
- *China Heavyweight*, Yung Chang
- *Coupables*, Claude Demers
- *Gordon Sheppard ou c'est quoi la vie?*, Francine Pelletier
- *L'Homme enragé*, German Gutierrez

Court métrage

- *Les chaussures*, scénario et réalisation de Régis Loisel
- *Fly*, scénario et réalisation de David Uloth
- *Le Puits*, scénario et réalisation de Philippe Vaucher
- *Le regard d'Alix*, scénario et réalisation d'Anaïs Barbeau-Lavalette et André Turpin

Jeunes créateurs – Fiction

- *À la sortie de la ville*, scénario et réalisation de Sophie Dupuis
- *Dans la neige*, scénario de Geneviève Simard, réalisation d'Alexis Fortier Gauthier
- *L'enfant aux 6 hot-dogs*, scénario de Joël Vaudreuil, réalisation de Joël Vaudreuil et Olivier Picard
- *Julie*, scénario et réalisation de Myriam Magassouba
- *Paparmane*, scénario et réalisation de Joëlle Desjardins
- *Rye N Coke*, scénario et réalisation de Adam Budd
- *Une nuit avec toi*, scénario, réalisation et production de Jeanne Leblanc

Jeunes créateurs – Documentaire

- *Awaz News*, scénario et réalisation de Eve Caroline Pomerleau
- *Mémoire d'un lieu*, scénario et réalisation de Nadine Gomez
- *Opa's War*, scénario et réalisation de Stéfanie Brantner
- *L'or des autres*, scénario et réalisation de Simon Plouffe
- *Sur nos traces*, scénario et réalisation de Sandra Rodriguez

FONDS HAROLD GREENBERG

Volet – Aide à la prise d'option

- *Angoli Mala*, roman de Jean-Marie-Gustave Le Clézio. Scénariste : Francis Delfour. Demande déposée par Ciné Qua Non Média.

- *Pavel*, romans de Matthieu Simard. Scénaristes : Vincent Bolduc et Alex Veilleux. Demande déposée par Vivavision inc.

- *Un petit pas pour l'homme*, roman de Stéphane Dompierre. Scénariste : Robin Balzano. Demande déposée par Septua inc.

Volet – Aide à la scénarisation de long métrage de fiction

- *Le démantèlement*, scénariste et réalisateur : Sébastien Pilote. Demande déposée par l'ACPAV.
- *Ghost(s)*, scénariste et réalisateur : Stéphane Lapointe. Demande déposée par Item 7 inc.
- *Loups (Les)*, scénariste et réalisatrice : Sophie Deraspe. Demande déposée par l'ACPAV.
- *Mal élevé*, adapté du roman éponyme de Stéphane Dompierre. Scénariste et réalisateur : Jean-François Asselin. Demande déposée par Amérique Film inc.
- *Michel et Sylvie*, scénaristes : Bertrand Lachance et Denis Langlois. Réalisateur : Denis Langlois. Demande déposée par Les Productions Castor & Pollux inc.
- *Mission Katmandou*, scénaristes : Pierre Greco et André Morency. Réalisateur : Pierre Greco. Demande déposée par Productions 10e Avenue inc.
- *Nous sommes Loups*, scénaristes : Charles Binamé et Marie-Sissi Labrèche. Réalisateur : Charles Binamé. Demande déposée par Item 7 inc.
- *Un printemps pour Dino*, scénaristes : Sophie Moisan et Daniel Morin. Réalisateur : Pascal Gorand. Demande déposée par Boréal Films.

Volet – Aide au parachèvement de l'écriture de long métrage de fiction

- *L'étrangère*, scénariste et réalisatrice : Lucie Lachapelle. Demande déposée par Couzin Films.
- *Le fiancé*, scénariste : Mario Bolduc. Réalisateur : Jeremy Peter Allen. Demande déposée par Productions Thalie
- *La théodicée*, scénaristes : Olivier Asselin et Lucille Fluet. Réalisateur : Olivier Asselin. Demande déposée par Arrimage Productions.

État des négociations

Plusieurs ententes collectives sont venues à échéance récemment et doivent être renégociées : la SRC en juillet 2010, l'ONF en décembre et l'APFTQ télévision, en février dernier. Les négociations entreprises en décembre 2008 avec l'Association nationale des doubleurs pour une première entente collective sont également rendues à un stade crucial.

■ APFTQ

Malgré qu'elle soit échue depuis peu (28 février 2011), le renouvellement de l'entente APFTQ-télévision a donné lieu à un accord de principe à la mi-mars. Les parties avaient, en effet, convenu de privilégier une entente de courte durée et de négocier de façon accélérée en concentrant leurs efforts sur certaines questions.

La nouvelle entente, qui se terminera le 28 février 2013, prévoit des augmentations de tarifs de 2 % lors de l'entrée en vigueur et de 2 % au 1er mars 2012, ainsi qu'une augmentation de la contribution du producteur à la Caisse de sécurité de 8,5 % à 9 % au 1^{er} juin prochain. Elle arrime les modalités de paiement avec la valeur des étapes et précise certains articles qui laissaient place à interprétation (sur la définition de projet [1.54], sur le paiement de redevances et le versement d'une avance [article 9.16], etc.)

L'entente précise également la pratique en vigueur depuis quelques années en ce qui a trait à l'utilisation des productions télévisuelles sur les nouvelles plateformes. La transmission intégrale sur les nouveaux médias d'une émission de télé est, par exemple, assimilée à une diffusion et assujettie aux licences prévues aux articles 9.12, 9.14.01. Sa rémunération est assurée, comme dans le cas d'une diffusion à la télévision, soit par la SACD, soit par une redevance basée sur la part-producteur.

Les producteurs ont également convenu de prendre fait et cause pour les auteurs en cas de poursuite en libelle ou diffamation liés à la diffusion du texte lorsqu'il s'agit de faits ou de personnages réels de notoriété publique ou lorsque l'auteur a informé par écrit son producteur que son texte peut contenir un élément comportant un risque de

poursuite et que celui-ci a accepté ce risque.

Enfin, une lettre d'entente expérimentale de durée limitée couvre la commande de scénarios pour les productions audiovisuelles linéaires destinées aux nouveaux médias. Elle prévoit le versement de contributions à la Caisse de sécurité et l'envoi des contrats à la SARTEC, lesquels devront, entre autres, préciser les licences de production et d'exploitation consenties au producteur, leur durée et les redevances payables. Les réserves de droit habituelles (SACD, SCAM, prix décernés aux auteurs, etc.) sont également prévues.

Sylvie Lussier, Joanne Arseneau, Mathieu Plante, Marc Roberge, Valérie Dandurand, Mathieu Poirier et Yves Légaré ont à un moment ou à un autre œuvré à cette négociation.

■ ANDP / DOUBLAGE

Avec le dépôt récent de leurs propositions tarifaires respectives, les parties ont désormais en mains un projet d'entente collective quasi-complet où plusieurs articles ont déjà fait l'objet d'un accord. Une douzaine de chapitres ont ainsi été déposés et certains sont entièrement réglés ou près de l'être. Des questions comme les modalités de résiliation, les ressources fournies à l'adaptateur, les coproductions, le doublage corporatif et les droits restent encore à débattre, mais les négociations progressent.

En ce qui a trait à la rémunération, les propositions de la SARTEC s'appuient sur un tarif à la ligne, alors que l'ANDP privilégie un tarif minutaire. Les demandes de la SARTEC incluent aussi le paiement d'avantages sociaux au bénéfice des adaptateurs. L'écart entre les parties demeure important.

Les parties ont convenu de plusieurs dates

de rencontres ces prochaines semaines dans l'espoir d'en arriver à un règlement. Huguette Gervais, Pierre G. Verge, Robert Paquin, Mario Desmarais, Danièle Garneau, Mathieu Poirier et Yves Légaré négocient actuellement pour la SARTEC, alors que l'ANDP est représentée par Guylaine Chénier de Technicolor, Réjean Brunet de Pixcom, Paul Dion de Vision globale et Joey Galimi de Cinélume.

■ SRC

Les premières rencontres en vue du renouvellement de cette entente ont eu lieu dès l'été dernier, mais la Société a changé à quelques reprises de porte-parole, ce qui a ralenti les négociations, qui risquent d'être plutôt longues étant donné l'ampleur des demandes de la SRC.

Comme il fallait s'y attendre, la SRC souhaite utiliser les œuvres passées et futures sur de multiples plateformes. Cela implique un redéploiement des fenêtres d'exploitation qui n'est pas sans incidence sur les droits de reprise payés, les divers revenus d'exploitation (diffusion au Canada et à l'étranger, marchés de commercialisation, etc.), la durée des licences consenties, etc. L'encadrement des nouvelles productions destinées à ces nouvelles plateformes est également au cœur des discussions. Sylvie Lussier, Louise Pelletier, Mathieu Plante, Suzanne Lacoursière et Yves Légaré négocient pour la SARTEC.

■ ONF

D'un commun accord, les parties ont convenu de retarder le début de négociations. Une première rencontre devrait normalement avoir lieu avant l'été. □

À vos claviers !

SODEC

Calendrier de dépôts 2011-2012 – SODEC

Programme d'aide à la scénarisation

Volet 1 – Aide selective aux scénaristes et scénaristes-réalisateurs

Dépôt : vendredi 10 juin 2011

Volet 2.1 – Aide selective aux entreprises de production – secteur privé

Dépôts : vendredi 27 mai et vendredi 2 décembre 2011

Volet 2.2 – Aide selective aux entreprises de production – secteur indépendant

Dépôt : jeudi 23 juin 2011

Volet 1.1 – Longs métrages de fiction – secteur privé

Dépôt : vendredi 27 mai 2011

Volet 1.1 – Longs métrages de fiction – secteur indépendant

Dépôt : jusqu'au vendredi 19 août 2011

Volet 1.2 – Longs métrages de fiction –

coproductions minoritaires – secteur privé

Dépôt : vendredi 7 octobre 2011

Volet 2 – Courts et moyens métrages de fiction

Dépôt : vendredi 18 novembre 2011

Volet 3 – Documentaires – œuvres uniques

Dépôts : jeudi 21 avril et vendredi 16 septembre 2011

Volet 3 – Documentaires – coproductions minoritaires –

œuvres uniques et séries

Dépôt : jusqu'au vendredi 19 août 2011

JEUNES CRÉATEURS

Volet 1 – Aide à la scénarisation

Dépôts : vendredi 6 mai et vendredi 28 octobre 2011

Volet 2 – Aide à la production

Dépôt : vendredi 26 août 2011

SESSION D'INFORMATION

Le mardi 19 avril 2011, à 16 h 30, aura lieu une session d'information pour préparer le dépôt des projets au programme d'aide à la scénarisation des jeunes créateurs. La rencontre se tiendra dans les locaux de la SODEC au 215, rue St-Jacques, 8^e étage à Montréal.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire auprès de Djina Victoria Hall au 514 841-2296 ou par courriel à djina-victoria.hall@sodec.gouv.qc.ca

Pour plus d'information, veuillez consulter le site Internet de la SODEC au www.sodec.gouv.qc.ca.

www.jeunescreateurs.qc.ca

■ La SODEC procède à l'étude d'une demande **seulement si elle est reçue avant 17 h** aux dates de dépôt spécifiées.

www.sodec.gouv.qc.ca/fr/programme/depot/cinema

■ Les programmes d'aide en scénarisation, production, promotion/diffusion et Jeunes créateurs de la SODEC pour l'exercice financier 2011-2012 sont maintenant disponibles sur le site de la SODEC. Certaines modifications y ont été apportées. Aussi, nous vous invitons à prendre connaissance des programmes dans leur intégralité.

tél.: 514 841-2200 ou 1 800 363-0401

téléc.: 514 864-3949

www.sodec.gouv.qc.ca

(Source : SODEC)

TÉLÉFILM Canada

Fonds du long métrage

Programme d'aide à l'écriture de scénario

Projets de long métrage de fiction

Dépôt : lundi 13 juin 2011

Les projets doivent être reçus au plus tard à 17 h, à la date mentionnée.

personne-ressource : Elsa Godin
godine@telefilm.gc.ca

tél. : (514) 283-6363 ou 1 800 567-0890
www.telefilm.gc.ca

Programme d'aide aux longs métrages indépendants à petit budget

Dépôt : vendredi 6 mai 2011

Programmes de développement, de production et de mise en marché

Dépôts pour le programme de développement : jeudi 21 avril et lundi 8 août 2011

(Source : Téléfilm Canada)

Bourses SACD

Programme de bourses à la création

Budget annuel de 20 000 \$ jusqu'à concurrence de 4 000 \$ chacune.

Prochains dépôts : 15 juin, 15 septembre et 15 décembre

www.sacd.ca/fr/bourses.html

Les dossiers doivent être adressés à :

SACD

Comité de sélection des Bourses
4446, boulevard Saint-Laurent, bureau 202
Montréal (Québec) H2W 1Z5

Les dossiers peuvent aussi être déposés au bureau de la SACD.

FONDS HAROLD GREENBERG

Les prochaines dates de dépôt des demandes pour les volets du programme de langue française sont :

- 28 avril 2011 / volet Émission se rapportant à la musique
- 16 juin 2011 / volet Scénarisation de long métrage de fiction
- 16 juin 2011 / volet Parachèvement de l'écriture de long métrage de fiction
- En tout temps / volet Prise d'option

www.astral.com/lefonds

(Source : Fonds Harold Greenberg)

Conseil des arts et des lettres du Québec - CALQ

Bourses de carrière en cinéma à l'intention des scénaristes et réalisateurs – 100 000 \$

Date d'inscription : 15 octobre 2011

www.calq.gouv.qc.ca/artistes/carriere.htm

GLAMOURAMA – DES SCÉNARISTES DANS TOUS LEURS ÉTATS

Entrevue couillue avec Martin Petit

PAR GENEVIÈVE LEFEBVRE



© DOMINIQUE CHARTRAND

Vous le présenter en un mot comme en mille ? Grand. Il est grand. De cœur, d'esprit, et de... couilles. Je ne suis évidemment pas allée vérifier « *in situ* », mais pour faire son entrée dans le merveilleux monde des scénaristes avec un scénario intitulé « *Starbuck* », un hommage à cette bête en rut généreuse de sa semence qu'a été ce viril bovin, il fallait en avoir.

GL : L'idée* originale vient de toi... Quelle est la première image que t'as vue dans ta tête quand t'as pensé à cette histoire-là... ?

MP : J'ai une image et c'est celle de *Starbuck*, le taureau, seul dans son pré. Puis par anthropomorphisme, je me suis vu, moi qui venais d'avoir mon premier gars, et j'ai été troublé de penser 2 secondes que je puisse moi-même être un géniteur ignorant. Cette l'image d'une grande injustice, quand la paternité nous comble de joie, comme c'est le cas pour moi. C'est aussi la grande particularité des hommes, de pouvoir donner la vie sans le savoir, la vie nous a conçus avec cette part de risque, contre laquelle les meilleures précautions ne sont parfois pas suffisantes.

GL : Donner la vie sans le savoir, ça ne se peut pas en scénarisation ! :-) J'en conclus qu'il y a un moment où tu t'es dit « tiens, je tiens quelque chose avec ce taureau »... Tu cherchais déjà une idée pour un film ou c'est le taureau tout seul dans son pré qui s'est imposé à toi en beuglant « je veux que tu fasses de ma vie un film » ?

MP : Je dois avouer que j'ai une vie intérieure très fantasmatique. J'ai beaucoup d'histoires qui flottent comme ça, et c'est d'ailleurs très utile puisque mon métier d'humoriste m'oblige à de longs voyages solo en voiture. Le hasard s'en est mêlé quand Ken Scott et moi sommes allés nous lancer la balle au parc Jeanne-Mance (je traîne toujours 2 gants de baseball et une balle dans ma Smart). Se lancer la balle convient très bien à la dynamique d'un « *brainstorm* », le corps est actif et les échanges demandent plus d'attention. C'est pendant cette séance que j'ai « lancé » l'idée, que Ken a aussitôt attrapée et le soir même il me rappelait pour me proposer d'en faire un film. Disons que l'idée fut comme l'ovule et que Ken Scott joua le rôle du spermatozoïde consentant.

GL : Des étapes qui ont suivi, le synopsis, le séquencier et les versions dialoguées, de laquelle t'as tiré le plus d'enseignements ?

Tu sais, du genre « Ahhhhhhhh ! Je viens de pogner de quoi » !

MP : J'ai eu la chance d'écrire sous la tutelle experte de Ken Scott. Ken possède une façon de fonctionner acquise avec le temps et il fut facile de construire une « *V1* » en restant dans son sentier. Le plus difficile pour moi est de « fixer » des éléments puisqu'en humour rien ne peut être coulé dans le béton tant que le spectateur ne donne pas son rire approuveur. Pour arriver à bout de raconter une histoire, il faut choisir et vivre avec ses choix. Le synopsis a donc été source de longues discussions, un processus qui est de toute évidence plus facile à faire seul qu'en duo. J'ai d'ailleurs très hâte d'écrire un scénario seul pour pouvoir comparer l'expérience.

Je crois que le plus difficile est de finir une « *V1* » en sachant qu'il y aura des améliorations à faire. Une fois la première version enfin complétée on a une matrice sur laquelle les autres peuvent commenter et sur laquelle surtout méditer. En humour c'est le nerf de la guerre, il est très facile de mettre des bons gags sur une histoire riche qui se tient, alors qu'il est fastidieux de raboudiner une histoire à partir d'idées comiques.

Je me suis senti beaucoup plus à l'aise dans le fignolage du scénario. J'ai une véritable passion quand il est question de détails humoristiques et dans mon métier de « *stand-up* » on est servi. Comme scénariste je comprends mieux que cette obsession du détail puisse mener plusieurs scénaristes vers la réalisation.

GL : Puisqu'on cause d'histoires « riches », qu'est-ce que tu penses du vieil adage qui dit que pour faire de la comédie, il faut d'abord un drame ?

MP : Ma référence (ça nous situe dans la vie) c'est le *Jour de la marmotte* écrit par Harold Ramis et Danny Rubin, c'est une comédie hilarante qui repose notre responsabilité de donner du sens à nos vies malgré son absurdité évidente.

Entrevue couillue avec Martin Petit

Suite de la page 15

Pour moi c'est un tour de force, car toutes les couches de réflexion sont ressenties sans être soulignées et sans ralentir le récit.

« Starbuck » aborde une situation où le personnage a donné énormément de sperme et qui a 533 enfants, c'est évocateur, mais très dangereux, car le danger, ou la tentation de cabotiner, était grande. Outre l'aspect comique, il y a un drame réel, celui des donneurs qui ne seront jamais les vrais pères de leurs enfants, ce qui serait, du moins pour moi, une grande perte.

GL : Est-ce que le fait d'avoir traversé l'épreuve de la scénarisation te fait voir la structure, le « pacing », de tes shows « live » autrement ?

MP : Je ne pense pas que je vais changer ma façon d'aborder l'écriture, que ce soit pour la scène ou le cinéma, ce qui m'intéresse c'est de créer une nouvelle histoire. Je n'adhère pas à l'expression qui dit « tout a été fait mais pas par moi », tout n'a pas été fait au contraire, et comme en matière d'éthique politique, il reste beaucoup à faire.

GL : Il ne me reste plus qu'à te souhaiter la bienvenue dans le club des scénaristes, Martin.

MP : Oh, merci pour le baptême ! ☺)

❖❖❖

Évidemment, puisque Martin se fait un plaisir de les défoncer un à un dans son show, j'aurais pu lui poser la question « tabou », celle à laquelle il n'aurait absolument pas voulu répondre. Comme, heu... « Est-ce que tu penses que tu aurais un jour envie d'écrire autre chose que de l'humour » ?

Je me suis abstenu. Brave fille.

Ça ne vous empêche pas de lui poser toutes les questions « tabou » qui vous viennent en tête sur son blogue, dont je vous donne l'adresse ci-dessous ! ☺

You pouvez voir Martin Petit « en vrai » et sur une scène avec son « Micro de feu ». Un show incendiaire qui fait bouillir les neurones, flamber le plexus, avec valeur ajoutée « je ris quand ça fait mal » pour les membres de la « Génération X »...

Pour les détails pratiques **Martin Petit et le micro de feu**
martinpetit.com - blogue / vidéo / nouvelles

* Addenda ; à propos d'idées et de la mise en exécution de celles-ci, un excellent billet de Martin sur son blogue.

<http://blogue.martinpetit.com/2011/03/09/la-creation-et-le-resultat/>



Regroupement
pour la formation en
audiovisuel du Québec



NOUS OFFRONS À NOUVEAU CES FORMATIONS SÉLECTIONNÉES PARMI NOS SUCCÈS CETTE ANNÉE :

ÉCRITURE DE DIALOGUES POUR UNE SÉRIE JEUNESSE

Développez un imaginaire susceptible d'intéresser un jeune public, créez des situations qui respectent les contraintes de production et familiarisez-vous avec l'écrire des dialogues pour une série jeunesse en favorisant l'identification aux personnages principaux.

- **Alex Veilleux**, auteur de série jeunesse (Ramdam, Kif Kif, Tactik)
 18 et 21 avril 2011

INITIATION À LA RÈGLEMENTATION DU CRTC – VOLET RADIODIFFUSION

Apprenez-en plus sur l'origine et les défis de cette organisation en matière de radiodiffusion en passant par l'adoption de la *Loi sur la radiodiffusion*, en 1968, et les effets des nouvelles plateformes de diffusion sur la réglementation.

- **Michel Arpin**, gestionnaire, vice-président de la radiodiffusion au CRTC de 2005 à 2010, 50 ans d'expérience dans le domaine (Télé-Métropole, Radiomutuel, Astral Média)
 20 avril 2011

L'ADAPTATION AUDIOVISUELLE D'UNE ŒUVRE LITTÉRAIRE : DROITS D'AUTEUR ET CONTRATS

Dans un contexte d'œuvre littéraire que l'on veut porter à l'écran, le formateur présentera les principales notions des contrats d'acquisitions et des options d'acquisition, en passant par les règles du droit civil au Québec et les lois du statut de l'artiste.

- **Me Stéphane Gilker**, avocat au cabinet Frasken Martineau
 21 avril 2011

- Pour toutes informations sur nos formations :
www.rfavq.qc.ca / info@rfavq.qc.ca

DEUX SPECTACLES AU PROFIT DU CAVEAU-THÉÂTRE DES TROIS-PISTOLES

Dans le cadre de leur grande campagne de financement, les Productions théâtrales des Trois-Pistoles présentent **L'HUMORISTE FRANÇOIS LÉVEILLÉE LE VENDREDI 29 AVRIL ET LE SAMEDI 30 AVRIL PROCHAIN** à l'auditorium de l'École secondaire L'Arc-en-ciel des Trois-Pistoles.

Chansonnier, comédien, parolier, scénariste, metteur en scène et humoriste, François Léveillée, dans son nouveau spectacle, met en valeur des thèmes actuels comme le phénomène Tanguy et le syndrome du nid vide. Sans oublier le grand retour de Bob Cashflow qui décide de gérer lui-même sa santé !

Cet événement au profit du Caveau-théâtre servira à offrir une fabuleuse saison de théâtre l'été prochain !

Réservez vos billets dès maintenant en téléphonant au 1 418 851 8888 ou par courriel à vlb2000@bellnet.ca.

CONSULTATION PUBLIQUE

Politique canadienne de coproduction

Le gouvernement du Canada a tenu une consultation publique sur la mise en œuvre de la *Politique canadienne sur la coproduction audiovisuelle régie par des traités* du 4 février au 31 mars dernier. Nous publions quelques points importants du mémoire conjoint déposé par la SARTEC et l'UDA dans le cadre de ce processus de consultation. Vous pouvez lire la version intégrale du document dans notre site Internet.

Politique canadienne de coproduction

La coproduction, comme plusieurs politiques publiques dans le secteur audiovisuel, a souvent semblé tiraillée entre deux ensembles d'objectifs parfois complémentaires, parfois conflictuels : les objectifs culturels et industriels. Malheureusement, tant dans l'objectif de la politique que dans les principes directeurs, les préoccupations culturelles ne sont que timidement évoquées et le plus souvent occultées voire évacuées.

Pour la SARTEC et l'UDA, le document de consultation s'en tient le plus souvent à des généralités, dresse un tableau fort sommaire des avantages des coproductions et des problèmes rencontrés ces dernières années. Il ne sert qu'à mettre la table pour faire avaler des principes directeurs dont il est alors difficile d'évaluer le bien-fondé.

Dans une étude conjointe sur les séries jeunesse publiée en 2005, la SARTEC et l'UDA avaient démontré que le marché francophone ne trouvait pas nécessairement son compte avec les accords de coproduction. Ainsi, le financement canadien des coproductions des séries d'animation avec tous les pays coproducteurs s'était élevé à 746 000 000 \$ sur une période de 10 ans, mais n'avait donné aucune production écrite en français ici.

À partir de données figurant sur le site de Téléfilm Canada, la SARTEC et l'UDA considèrent que la situation ne s'est que très légèrement améliorée depuis. En télévision, pour les séries d'animation et les dramatiques, les accords de coproduction même avec la France font toujours fort peu de place aux œuvres francophones d'ici. Imaginons alors la situation avec les autres pays, la plupart anglophones. Et si en cinéma, la situation est plus heureuse, force est de conclure que la production de langue française d'ici ne profite pas de façon importante des retombées économiques des coproductions,

lesquelles contribuent à accroître le déséquilibre linguistique du secteur audiovisuel.

Constatant que l'équation linguistique est totalement absente de l'analyse du ministère, la SARTEC et l'UDA réclament que le gouvernement profite de la révision de la politique de coproduction pour corriger le déséquilibre de la production de langue française. Pays officiellement bilingue, le Canada doit refléter cette réalité dans ses accords de coproduction et valoriser l'expression artistique francophone en développant un pôle de production favorisant les œuvres écrites et jouées en français.

Quant aux changements mis de l'avant dans le cadre de cette consultation, si les deux associations voient généralement d'un bon œil les nouvelles dispositions en matière de doublage et considèrent essentiel que les coproductions soient doublées par un des pays coproducteurs, elles s'opposent fortement à l'ouverture des postes-clés à des ressortissants d'un pays tiers aux accords de coproductions. Pour elles, jout de talents américains ne contribuera qu'à diluer davantage le contenu canadien des œuvres produites au détriment des artistes et créateurs d'ici.

En conclusion, la SARTEC et l'UDA déplorent que la révision proposée de la politique de coproduction fasse fi des points de vue culturel et linguistique en mettant de l'avant des mesures qui, d'une part, favorisent l'américanisation de notre culture au détriment du contenu national et, d'autre part, accentuent un mode d'intervention qui renforce surtout la capacité de production de contenu de langue anglaise. Par conséquent, elles réitèrent leur demande en faveur du développement d'un pôle de production francophone fort, et rappellent leur vive opposition à l'ouverture des postes-clés et autres au personnel de pays tiers. □

LA PLANIFICATION FINANCIÈRE

Une approche différente pour l'homme et la femme

Un sondage réalisé par le Mouvement Desjardins en 2007 auprès de 700 hommes et 700 femmes du Québec et de l'Ontario démontre que les femmes et les hommes ont une vision à la fois différente et complémentaire de la planification financière. Les femmes voient la planification financière comme un tout qui intègre le bien-être de leurs proches, alors que les hommes ont une approche par objectifs ciblés, plus compartimentée.

LES FEMMES PLUS SOUCIEUSES DU BIEN-ÊTRE DES AUTRES

Pour les femmes, la planification financière est un exercice global où la priorité est de mettre leurs proches à l'abri. Elles sont plus soucieuses du bien-être des autres et plus inquiètes que les hommes à l'idée de constituer un fardeau pour leurs proches. Elles sont davantage préoccupées par le financement des études des enfants, l'importance d'avoir un budget ou l'augmentation de la valeur des placements à court terme. Elles recherchent davantage des conseils.

Les femmes voient la planification financière comme un tout qui intègre le bien-être de leurs proches, alors que les hommes ont une approche par objectifs ciblés, plus compartimentée.

LES HOMMES VISENT DAVANTAGE L'ATTEINTE D'OBJECTIFS FINANCIERS

Les hommes ont une approche plus ciblée. Leurs priorités portent davantage sur l'atteinte de leurs objectifs financiers, les incidences fiscales de leurs décisions financières ou sur leur stratégie de planification de la retraite. Les hommes sont également plus nombreux que les femmes à se déclarer seuls responsables des décisions qu'ils prennent et sont conséquemment moins enclins à demander conseil.

POINTS COMMUNS

Pour bâtir leur autonomie financière, les hommes et les femmes ont des points en commun. Ils sont tous deux prêts faire des compromis financiers. Ils n'hésiteront pas à reporter un achat important, à prendre des vacances moins coûteuses, à réduire l'utilisation de la voiture, à diminuer les dépenses consacrées aux loisirs, etc.

Ils partagent également un autre point, celui de ne pas réduire les dépenses pour les enfants, surtout en ce qui concerne les études.

LES HOMMES ET LES FEMMES EN COMPLÉMENTARITÉ

Si le financement des études, la préparation d'un budget, d'un testament ou d'un mandat en cas d'inaptitude interpellent davantage les femmes, le sexe opposé se soucie plus des questions fiscales et de stratégie de retraite. Il faut voir dans ces différences des forces complémentaires. D'où l'importance de planifier ses finances en couple pour en tirer les avantages.

Quand on vit en couple, il devient essentiel que le conseiller ait les deux conjoints devant lui. La vision des deux engendre une planification financière idéale.

Si vous êtes en couple, assistez-vous tous les deux aux rencontres avec votre conseiller financier ? 

CAISSE DE LA CULTURE

215, rue Saint-Jacques Ouest, bureau 200

Montréal (Québec) H2Y 1M6

Tél. : 514-CULTURE (514 285-8873)

www.caisse-delaculture.com

Source : DESJARDINS — *Le blogue de Jean-Rémy Deschênes*

Le présent document vous est fourni à titre indicatif seulement. Vous ne devez pas prendre de décision sur la foi de l'information qu'il contient sans avoir consulté votre planificateur financier de Desjardins ou un autre professionnel. Le planificateur financier de Desjardins agit pour le compte de Desjardins Cabinet de services financiers inc.